



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2014 à 18 HEURES 30**

Date de convocation : 19 mai 2014
Nombre de Membre en exercice : 11
Nombre de Membre présents : 10
Nombre de votants : 11

L'an deux mil quatorze, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GIVRY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CHABERT Gérard, Maire, dans la salle du conseil municipal.

Présents : M. CHABERT Gérard, M. CHAUFFARD Benoit, Mme LANDRE Mélanie, Mme. NAULOT Patricia, M. AMIOT Bruno, Mme BAGNARD Florence, M. BONTÉ Gérard, M. CHARLES Claude, M. CLÉRIOT Jean-Pierre, M. MURER Alain.

Absents excusés :

Monsieur RENAULT Éric donne pouvoir à monsieur M. AMIOT Bruno.

Secrétaire : M. CHABERT Gérard.

Le quorum est atteint.

Le Maire demande le rajout à l'ordre du jour des travaux de réfection du puits où est situé le compteur d'alimentation en eau de la commune de Givry. ACCEPTER à l'unanimité par le conseil.

1 – Place de taxi.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier arrivé en mairie au mois de mars lors de la précédente municipalité en provenance de la société « Les Cars de la Madeleine ». En effet, cette société, implantée sur la commune de Givry depuis le 1^{er} novembre 2013 sollicite un place de taxi. La proximité de la gare de Givry leurs permettrait d'améliorer l'accueil touristique et de répondre à l'attente de la clientèle locale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré **refuse** cette demande car la commune possède déjà un emplacement de taxi avec l'entreprise « Carlos Taxi ». Le flux de touristes arrivant par la gare, même en période estivale, n'est pas suffisant au point de créer une deuxième place de taxi.

2– Remboursement monsieur CHARLES pour le 8 mai.

Le Maire explique que monsieur CHARLES Claude voulant bien faire, suite à l'absence du Maire hospitalisé, a acheté aux caves de « BAILLY-LAPIERRE » domicilié à Saint Bris le Vineux, 6 bouteilles de crémant réserve brute et 6 bouteilles d'aligoté 2012 pour un montant total de 85.80€TTC ainsi qu'une bouteille de crème de cassis à 6.54€, pour le vin d'honneur de la cérémonie du 8 mai, organisé par la commune. (Soit un total de **92.34€TTC**).

Ce dernier ignorait qu'il fallait un bon de commande signé du Maire pour retirer les marchandises.

Monsieur CHARLES n'a pas pris part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte de rembourser les frais avancés par Monsieur CHARLES.

3– Devis Véolia (renouvellement branchement eau potable et poteau incendie par bouche incendie.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de regarder et statuer sur les devis reçu pour le remplacement du poteau incendie par bouche incendie situé 1 rue des Vergers, car les pompiers éprouvent des difficultés à manœuvrer cette bouche à incendie.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014 à 18 HEURES 30

Le devis de Véolia n°03-156091 s'élève à **1491.92€TTC**.

Ce montant comprend le découpage et/ou démolition de la chaussée, la réalisation de fouille pour pose d'une canalisation, le terrassement, les fournitures et réfection définitive de la chaussée.

Le conseil municipal accepte ce devis et autorise le Maire à signer tout les documents.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de regarder et statuer sur le devis arrivé en mairie pour le remplacement et mise en conformité du branchement en eau potable situé au 9 Grande Rue.

Le devis n°03-156094 de Véolia s'élève à **1321.55€TTC**.

Il intègre la découpe, la démolition et pose de pavé sur la chaussée, la réalisation de fouille pour la pose d'une canalisation, le terrassement, la fourniture et mise en œuvre de matériaux de remplacement et réfection définitive de la chaussée.

Le conseil municipal accepte ce devis et autorise le Maire à signer tout les documents.

4 – Devis de l'entreprise THOUARD SERVICES (pour la réparation du logement Presbytère).

N'ayant reçu à ce jour qu'un seul devis, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de reporter ce point à un date ultérieure.

5 –La Fine Gueule et redevance du domaine public.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de stationnement sur la voie publique de l'entreprise « LA FINE GUEULE » afin de vendre leurs confections en charcuterie-traiteur.

Le conseil après en avoir délibéré autorise le stationnement et ne prends pas de droit de place.

6 – Devis photocopieur.

Suite à un conseil municipal ultérieur, monsieur le Maire fait part des devis fournis par l'entreprise « Millot reprographie » situé à Monéteau pour le changement du photocopieur. Il est rappelé le nombre d'imprimantes qui se trouve à la mairie (4 imprimantes). Afin de tout rassembler sur un même matériel de bonne qualité et pouvant faire des formats A4 et A3 noir et blanc ou couleur. Le choix a été porté sur une location d'un photocopieur Konica Minolta Business hub couleur pour 80€HT par mois.

7 – Nomination des délégués de la commission des impôts directs.

Le Maire rappelle au conseil municipal que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat des membres du conseil municipal.

Cette commission, présidée par le Maire ou un adjoint délégué, doit comprendre six commissaires titulaires et six commissaires suppléant. Ces commissaires sont désignés par la direction des services fiscaux de l'Yonne sur une liste de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants présentée par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne :

12 membres titulaires :

M. CHAUFFARD Patrice
Mme CLÉRIOT Françoise
M. CHAVARD Jacky

12 membres suppléants :

Mme MOREAU Mireille
M. RENAULT Éric
M. CHARPIOT Samuel



COMpte RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014 à 18 HEURES 30

M. VOILLEREAU ÉRIC
Mme BERGEOT Josiane
M. BRUNET Jean-Marc
M. LE STANG Jean-Bernard
M. RESSAIRE Jacques

M. LANDRE Julien
M. RICHOUX Didier
M. MOREAU Gérard
M. CONNANT Stéphane
M. CHAVARD Jean-Yves

Domiciliés hors commune

M. SAUTEREAU Arnaud (Montillot)

M. de DENESVRE de DOMECEY
Alain

M. LUCY Gilbert (Blannay)

M. GOURLET Adrien (Montillot)

Commissaire bois

M. CHAUFFARD Benoit

Mme VOILLEREAU Catherine

M. BONTÉ Gérard

M. CHAVARD Jean-Sébastien

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8 – Compteur d'eau et élargissement de la route.

La société Rotiel a été retenue pour effectuer les travaux de remise en état du regard contenant le compteur d'eau d'alimentation du village, ainsi que l'élargissement de la route par l'étagage de la terre en lieu et place des peupliers. Ces travaux sont situés sur la route du « Moulin Rion », pour un montant de 840€TTC.

9 – Questions et informations diverses.

- La peinture du local pour ranger les tables et les chaises de la salle des fêtes sera réalisée cet hiver.
- Monsieur CHARLES fait part de l'avancement des devis reçus pour la balayeuse sur 3 axes chez ALABEURTE 2370€TTC (Frais compris et transport) poids 220Kg. Les devis de chez SUREAU et MARCHAND sont plus chers. Le coût de l'épandeur est de 500€HT chez ALABEURTE
- Les Maires de BLANNAY, ASQUINS, SERMIZELLES et GIVRY se sont rencontrés afin d'obtenir une mutualisation sur tous les services. (Et surtout pour l'entreprise PAUPY car ils ne possèdent plus de personnel compétant pour naviguer avec le camion nacelle)

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20 heures.

CHABERT Gérard	CHAUFFARD Benoit	LANDRE Mélanie
NAULOT Patricia	CLÉRIOT Jean-Pierre	BONTÉ Gérard
MURER Alain	RENAULT Éric	BAGNARD Florence
AMIOT Bruno	CHARLES Claude	